

Messieurs les Présidents ou Correspondants de club,

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire des Clubs du samedi 1^{er} mars 2025 à partir de 8 h 30.

L'assemblée se tient en présentiel au CIS Paris RAVEL — 75 012, et en visioconférence.

Nous remercions Jean-Marc HUET pour la mise en place de la visioconférence.

Nous vous remercions d'assister ou de vous faire représenter à cette Assemblée Élective. Vous pouvez donner votre pouvoir à un membre de votre club ou au Président d'un autre club présent qui vous représentera.

Le Président d'un Club présent peut recevoir **deux pouvoirs au maximum**, conformément à l'Article IV.9 du Règlement Intérieur adopté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Clubs du 23 novembre 2024.

Veillez prêter attention au déroulement du scrutin :

Veillez bien me retourner les pouvoirs **avant le dimanche 23 février 2025**, délai de rigueur.

Les pouvoirs seront pris en compte lors du vote des résolutions le 1^{er} mars, ainsi que pour le calcul du nombre de voix dont chaque électeur disposera.

Le scrutin sera ouvert le **vendredi 28 février 10h** et clôt **le samedi 1^{er} mars 10h**. Les résultats devraient être annoncés vers 10h 30.

Un deuxième tour pourrait s'avérer nécessaire pour désigner le président. Le vote débutera samedi matin et se terminera à 14h 30.

Le tableau des voix est établi à partir du tableau définitif des licenciés en 2024, hors les licences temporaires, conformément à l'Article 9 des Statuts actuels.

Je vous prie de transmettre ces informations à tous les membres de votre association.

Recevez, Messieurs, mes meilleures salutations,

Philippe MOREL

Président par intérim et Secrétaire FFMN

Hôtel CIS Paris RAVEL
6 avenue Maurice RAVEL
75012 — Paris
Tel : 01 44 75 60 00
Email : acceuil-ravel@cisp.fr